



Déclaration préalable de la FSU21 au CTSD du 23 juin 2020

Madame la Directrice académique, mesdames et messieurs les membres du CTSD

La « reprise pour tous » annoncée par le président dimanche 14 juin a débuté hier. Or le protocole n'est arrivé que jeudi 18 juin au matin sur les webmail, et dans certaines circonscriptions aucune information officielle n'avait été communiquée dans les écoles... laissant les équipes et en première ligne les directeurs.trices seul.es face aux nombreuses sollicitations des parents.

Faire, défaire...refaire, voilà à quoi ressemble la vie des collègues depuis plusieurs semaines. Le tout sans directives ni soutien !

À nouveau aucun temps n'a été donné aux équipes pour réorganiser pour la 3ème fois l'accueil des élèves et l'information à chaque famille.

Entre les annonces médiatiques et la réalité, le fossé ne cesse de se creuser, les parents ne s'y retrouvent plus, tout comme les enseignant.es.

En effet, ce gouvernement prévient de son action par média et fait des discours sans jamais, au préalable, anticiper, s'interroger sur la mise en place et sans prendre l'attache des principaux.ales acteurs.trices qui devront mettre en œuvre ces annonces.

Cela devient insupportable !!!

De surcroît, le professionnalisme des collègues (administratifs comme enseignant.es) est attaqué sans aucun soutien clair, officiel et médiatique des DASEN, recteur.trices et du ministre alors que toutes et tous, nous ne ne comptons ni nos heures ni nos efforts pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles.

Nous sommes aujourd'hui réunis en CTSD suite à un GT préparatoire sur la formation continue et les PIAL.

Nous vous rappelons que depuis des années le SNUipp-FSU réclame un conseil de formation, c'est à dire une participation à l'élaboration du Plan Départemental de Formation.

Pour la FSU, un GT suivi d'un CTSD n'est pas un conseil de formation, surtout quand ce n'est qu'une présentation sans construction commune. Lors du GT, des remarques et des demandes ont été abordées. Sont-elles prises en compte pour ce CTSD ou alors pour l'an prochain ?

De plus, ces 2 réunions n'ont jamais figuré dans le calendrier prévisionnel, et avec, pour la première, une convocation surprise moins d'une semaine avant la date fixée et des documents transmis seulement la veille, ce qui empêche notre travail de représentant.es du personnel. De plus, la représentation des organisations syndicales issue du vote des personnels n'a pas été respectée dans ce GT et comme vous le savez la FSU y est très attachée.

Une fois encore, on ne peut que constater le peu de formations offertes à nos collègues puisque c'est en majorité à public désigné ou dans les domaines mathématiques et français. Cela nous laisse songeurs quant à l'avenir proche de notre métier quand en même temps, le Ministre met en place les 2S2C...

Nous sommes également perplexes sur la cohérence de ce plan avec la carte scolaire : vous fermez les postes de référents mathématiques alors qu'ils sont cités dans le cahier des charges et que les autres départements de l'académie ont procédé différemment. L'an passé au vu de l'insuffisance de la dotation nous nous étions opposés à la création de ces postes mais on nous avait donné comme argument l'importance de ces missions sur un plan pluriannuel !

Si le recentrage des missions des CPC sur la formation est plutôt accueillie positivement, son application pose questions : ces nouveaux temps de formation alourdissent leurs tâches. Quels que soient les personnels sur qui porteront les transferts de missions (PEMF, CPD....), il n'en reste pas moins que ces transferts s'effectueraient à moyen constant et généreraient du travail supplémentaire aux collègues impacté.es.

Concernant la formation des directeurs 2019-2020 qui est statutaire, le SNUipp-FSU demande qu'elle puisse se tenir sur le temps de travail. Comme précisé lors du GT, nous nous opposons à ce que cette formation ait lieu sur le temps des congés scolaires. Pour les directeurs et directrices qui seront nommés le 26 juin, comment comptez- vous les prévenir pour une formation qui débiterait le 25 ? Les résultats du mouvement leur seront-ils communiqués au préalable ? De plus, il a été dit que cette formation pourrait se faire en alternance en présentiel et en distanciel pour cause de manque de remplaçant.es. Comment les collègues non remplacés pourront-ils faire la classe et assister à cette formation à distance?

Au sujet des PIAL, la FSU n'est pas aussi optimiste que vous sur le bénéfice de cette organisation. Cette année, lors de la mise en place sur deux circonscriptions, on a pu constater de nombreux soucis d'emploi du temps (changements de volume horaire à plusieurs reprises), de salaires (restés identiques pour plus d'heures !!!!) pour les AESH et pour l'organisation dans les écoles. Vous en créez deux nouveaux dans des zones rurales, il n'est pas étonnant que les déplacements éventuellement possibles soient sources d'inquiétudes...

Il est évident qu'avec les PIAL les AESH devront être plus flexibles, ils pourront exercer sur deux degrés, deux établissements, veiller à ce que leurs frais de déplacement soient remboursés depuis leur établissement de rattachement jusqu'à leur établissement secondaire. La version simplifiée de CHORUS est-elle effective à ce jour ?

Ils auront à préparer des supports pour un certain nombre d'élèves de niveaux différents. Ils pourront effectuer des suppléances et probablement augmenter leur quotité d'exercice, ce qui semble être une bonne chose mais leur laissera-t-on un délai pour prendre en charge la suppléance ? Pour la FSU, les PIAL ne font qu'accentuer la fragilité du statut d'AESH.